

Bordereau attestant l'exactitude des informations - METZ - 5751 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 06/06/2024 - 2167 - 2020 B 00492 - 883 867 855 - 2BF Immo

825 B0422

Certifié conforme par le gérant

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

① **BILAN SIMPLIFIÉ**

DGFIP N° 2033-A-SD2022

Désignation de l'entreprise		SARL 2BF IMMO		25 rue de Sarre		Néant <input type="checkbox"/>	
Adresse de l'entreprise		57070 METZ					
SIRET		8 8 3 8 6 7 8 5 5 0 0 0 1 6					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31122022		31122021	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	712 705	030	86 544	626 161	661 128
	Immobilisations financières* (1)	040		042			
	Total I (5)	044	712 705	048	86 544	626 161	661 128
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068		070		7 085	
		072	5 102	074		5 102	5 256
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	9 442	086		9 442	11 040
	Charges constatées d'avance *	092	3 037	094		3 037	2 777
	Total II	096	17 581	098		17 581	26 158
	Total général (I + II)	110	730 286	112	86 544	643 742	687 286
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	Déposé au greffe du Tribunal Judiciaire sous le N° 216-216-216 Metz, le 09/06/2022 Le Greffier		120	5 000	5 000	
	Ecarts de réévaluation			124			
	Réserve légale			126			
	Réserves réglementées*			130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)			132			
	Report à nouveau			134	3 860	(1 479)	
	Résultat de l'exercice			136	6 872	5 339	
Provisions réglementées			140				
Total I			142	15 732	8 860		
Provisions pour risques et charges			154				
Total II			154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	625 077	669 155	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	600	1 264	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169		172	2 333	2 603	
	Produits constatés d'avance			174		5 404	
Total III			176	628 010	678 426		
Total général (I + II + III)			180	643 742	687 286		
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	573 682	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 643 742 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 76 984 euros et un total **charges** de 70 112 euros, dégageant ainsi un **résultat** de 6 872 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2022 et finit le 31/12/2022.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016 relatif au Plan Comptable Général .

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres						
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES						
Terrains	99 406					99 406
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui	331 352					331 352
instal. agencet aménagement	231 947					231 947
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal, agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	50 000					50 000
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	712 705					712 705
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL	712 705					712 705

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

820 B 04 52

2BF IMMO
Société à responsabilité limitée
au capital de 6250 euros
Siège social : 25 rue de Sarre
57050 METZ



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 6 871,51 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 6 871,51 euros

Affecté en totalité au compte « Report à nouveau » 3 860,24 euros
Qui s'élève ainsi à 10 731,75 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 15 731,75 euros.

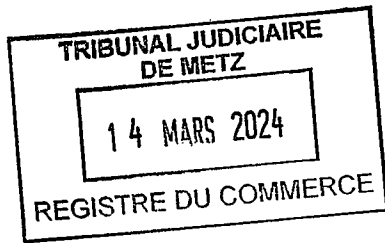
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué s'agissant d'un premier exercice social.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

0203 0427- R



Registre du commerce et des sociétés de
METZ
31 rue du Cambout
57000 METZ

Metz, le 11.03.2024

Dépôt comptes annuels clos au 31.12.2022-2BF IMMO

Madame, Monsieur le Greffier

Je vous prie de trouver en pièces jointes les documents comptables prévus aux articles L232-21 et suivants du code de commerce de l'exercice clos le 31.12.2022 de la société 2BF IMMO accompagnée du chèque de 45,15 euros libellé à l'ordre du Tribunal Judiciaire.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Greffier, à l'expression de mes sentiments distingués et dévoués.

Raja KHAMIS
Avocat
Bureau de Metz
30, avenue FOCH
57000 METZ
r.khamis@dexium.fr
Tél : 06 47 52 29 40

